

AVENANT À LA NOTICE RELATIVE AUX MODALITÉS D'ADMISSION SESSION 2020, EN APPLICATION DES MESURES COVID-19

En raison de la crise sanitaire née de la pandémie de COVID-19, le Concours Commun INP a dû reprogrammer ses épreuves écrites et annuler ses épreuves orales (seules les écoles militaires et l'ENAC - Contrôleur Aérien ayant des contraintes particulières de recrutement pourront prévoir des épreuves additionnelles). Par conséquent, **le classement des candidats se fera sur la base des résultats des épreuves écrites.**

Vous trouverez, ci-après, les adaptations à prendre en compte quant à l'organisation de cette session reprogrammée.

PROTOCOLE SANITAIRE

En référence au décret 2020-548 du 11 mai 2020, le Protocole sanitaire du CCINP, consultable en intégralité sur son site internet (<http://www.concours-commun-inp.fr/fr/actus/protocole-sanitaire-session-2020.html>), édicte les consignes sanitaires qui devront être scrupuleusement respectées par les candidats sur le site des épreuves écrites et pendant tout le déroulement desdites épreuves (en plus du déroulement classique des épreuves décrit en page 10 de la notice).

RÉCAPITULATIF DES CONSIGNES

- Prévoir le matin une arrivée 1 h 30 avant le début des épreuves en prévision des files d'attente pour entrer sur le site d'écrits.
- Porter un masque dès l'entrée sur le site d'écrits et si possible sur le trajet vers le site d'écrits et au retour (tester si possible avant les épreuves le travail écrit avec le port d'un masque). Il est également demandé aux candidats, dès l'entrée sur le site, de procéder à un nettoyage des mains à l'aide d'une solution hydroalcoolique.
- Prévoir d'apporter au minimum deux masques par journée (cas des masques papier).
- Pratiquer la distanciation sociale tout au long de la journée (entrée sur le site, pause déjeuner...).
- Prévoir d'apporter son déjeuner et une bouteille d'eau.
- Prévoir d'apporter une petite bouteille de gel ou solution hydroalcoolique pour le nettoyage des mains.
- Conserver les déchets du déjeuner et le(s) masque(s) usagé(s) dans un sac plastique fermé hermétiquement, le rapporter chez soi et le jeter de manière responsable.

RESPECT DE CES CONSIGNES

Tout candidat, dont le comportement, sur le site de l'écrit ou pendant une épreuve, contreviendrait délibérément aux consignes mentionnées dans ce protocole sera exclu de l'épreuve concernée. Cette exclusion sera prononcée par le Directeur du service du CCINP après constatation par le Chef de centre, un surveillant ou un agent de sécurité du refus de respect du protocole sanitaire par le candidat.

Par refus du respect du protocole sanitaire du CCINP par le candidat, on entend :

- refus du port du masque durant le cheminement sur le site de l'écrit,
- refus du nettoyage des mains à l'entrée du site de d'écrits,
- refus du respect des règles de distanciation (un mètre minimum) durant le cheminement sur le site de l'écrit ou lors de l'installation dans la salle d'examen ou lors des pauses entre les épreuves.

DATES, HORAIRES ET COEFFICIENTS DES ÉPREUVES ÉCRITES DU CCINP ET DES CONCOURS EN BANQUE D'ÉPREUVES

Les nouveaux coefficients affectés aux épreuves écrites du CCINP sont parus dans l'arrêté du 26/05/20 (B.O. du 27/05/20).

FILIÈRE MP			CCINP	ENAC - Contrôleur Aérien	ENSAI Rennes	ENSIL-ENSCI Limoges	ENSISA Mulhouse	EOST Strasbourg	Grenoble INP Génie industriel	Lorraine INP - EEIGM	Lorraine INP - ENSGSI	Lorraine INP - ENSTIB	École de l'air	ESM Saint Cyr
			DATE	ÉPREUVE	DURÉE	COEFFICIENT								
Jeudi 2 juillet														
8h - 12h	MATHÉMATIQUES 1	4 h	21	2	8	12	12	12	21	8	21	2	11	8
14h - 18h	PHYSIQUE-CHIMIE	4 h	15	-	-	7	7	6	15	9	15	2	8	6
Vendredi 3 juillet														
8h - 12h	MATHÉMATIQUES 2	4 h	21	-	8	12	12	12	21	8	21	2	11	8
14h - 18h	FRANÇAIS-PHILOSOPHIE	4 h	9	2	6	9	9	9	9	6	9	2	11	8
Samedi 4 juillet														
8h - 12h	PHYSIQUE	4 h	15	2	-	7	7	8	15	9	15	2	8	6
14h - 17h	LANGUE VIVANTE A	3 h	10	3	2	4	4	4	10	6	10	2	6	6
17h30 - 18h30	LANGUE VIVANTE B (1)	1 h	2	1	1	2	2	-	2	6	2	-	2	4
Lundi 6 juillet														
8h - 12h	INFORMATIQUE OU SCIENCES INDUSTRIELLES	4 h	7	3	2	7	7	7	7	6	7	2	4	4
TOTAL			98	12	26	58	58	58	98	58	98	14	61	46

En vert : coefficients modifiés pour la session 2020

(1) Épreuve facultative : seuls les points au-dessus de 10/20 sont pris en compte excepté pour Lorraine INP - EEIGM où l'épreuve est obligatoire.

FILIÈRE PC			CCINP - Physique	CCINP - Chimie	ENAC - Contrôleur Aérien	ENSIL-ENSCI Limoges	ENSISA Mulhouse	EOST Strasbourg	ESCOM Chimie Compiègne	Grenoble INP Génie industriel	ITECH Lyon	Lorraine INP - EEIGM	Lorraine INP - ENSGSI	Lorraine INP - ENSTIB	École de l'air	ESM St Cyr
			DATE	ÉPREUVE	DURÉE	COEFFICIENT										
Jeudi 2 juillet																
8h - 12h	MATHÉMATIQUES	4 h	22	22	2	14	14	14	12	22	2	11	22	3	13	11
14h - 18h	PHYSIQUE	4 h	27	20	2	15	15	16	8	27	2	11	27	3	13	9
Vendredi 3 juillet																
8h - 12h	CHIMIE	4 h	20	27	-	8	8	7	16	20	4	11	20	2	8	6
14h - 18h	FRANÇAIS-PHILOSOPHIE	4 h	9	9	2	9	9	9	6	9	1	6	9	2	11	8
Samedi 4 juillet																
8h - 12h	MODÉLISATION DE SYSTÈMES PHYSIQUES OU CHIMIQUES	4 h	10	10	3	8	8	8	6	10	1	7	10	2	8	6
14h - 17h	LANGUE VIVANTE A	3 h	10	10	3	4	4	4	6	10	2	6	10	2	6	6
17h30 - 18h30	LANGUE VIVANTE B (1)	1 h	2	2	1	2	2	-	3	2	-	6	2	-	2	4
TOTAL			98	98	12	58	58	58	54	98	12	58	98	14	61	46

En vert : coefficients modifiés pour la session 2020

(1) Épreuve facultative : seuls les points au-dessus de 10/20 sont pris en compte excepté pour Lorraine INP - EEIGM où l'épreuve est obligatoire.

FILIÈRE PSI

DATE	ÉPREUVE	DURÉE	COEFFICIENT										
			CCINP	ENAC - Contrôleur Aérien	ENSIL-ENSCI LIMOGES	ENSISA Mulhouse	EOST Strasbourg	Grenoble INP Génie Industriel	Lorraine INP - EEIGM	Lorraine INP - ENSGSI	Lorraine INP - ENSTIB	École de l'air	ESM-St-Cyr
Jeudi 2 juillet													
8h - 12h	MATHÉMATIQUES	4 h	19	2	9	9	14	19	10	19	2	12	8
14h - 18h	PHYSIQUE-CHIMIE	4 h	19	2	9	9	14	19	10	19	2	12	8
Vendredi 3 juillet													
8h - 12h	MODÉLISATION ET INGÉNIERIE NUMÉRIQUE	4 h	10	-	9	9	7	10	8	10	2	7	6
14h - 18h	FRANÇAIS-PHILOSOPHIE	4 h	9	2	9	9	9	9	6	9	2	11	8
Samedi 4 juillet													
8h - 11h	INFORMATIQUE	3 h	7	-	6	6	4	7	4	7	2	4	4
14h - 17h	LANGUE VIVANTE A	3 h	10	3	4	4	4	10	6	10	2	6	6
17h30 - 18h30	LANGUE VIVANTE B (1)	1 h	2	1	2	2	-	2	6	2	-	2	4
Lundi 6 juillet													
8h - 12h	SCIENCES INDUSTRIELLES DE L'INGÉNIEUR	4 h	24	3	12	12	6	24	8	24	2	7	6
TOTAL			98	12	58	58	58	98	58	98	14	61	46

En vert : coefficients modifiés pour la session 2020

(1) Épreuve facultative : seuls les points au-dessus de 10/20 sont pris en compte excepté pour Lorraine INP - EEIGM où l'épreuve est obligatoire.

Épreuves spécifiques des Écoles militaires et de l'ENAC - Contrôleur Aérien

Les candidats sont invités à consulter le site des Écoles militaires et de l'ENAC - Contrôleur Aérien en ce qui concerne leurs épreuves spécifiques.

École Spéciale Militaire Saint-Cyr Guer : <http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr>

École de l'air Salon-de-Provence : <https://www.ecole-air-espace.fr/devenir-officier>

École Nationale de l'Aviation Civile : <https://www.enac.fr/fr/mcta-controleur-aerien>

FILIÈRE TPC

DATE	ÉPREUVE	DURÉE	COEFFICIENT
Jeudi 2 juillet			
8h - 12h	MATHÉMATIQUES	4 h	20
14h - 18h	PHYSIQUE	4 h	25
Vendredi 3 juillet			
8h - 12h	CHIMIE	4 h	25
14h - 18h	FRANÇAIS-PHILOSOPHIE	4 h	9
Samedi 4 juillet			
8h - 12h	MODELISATION	4 h	9
14h - 17h	LANGUE VIVANTE A	3 h	10
17h30 - 18h30	LANGUE VIVANTE B (1)	1 h	2
TOTAL			98

En vert : coefficients modifiés pour la session 2020

(1) Épreuve facultative : seuls les points au-dessus de 10/20 sont pris en compte.

FILIÈRE TSI

			CCINP	3iL Ingénieurs	ECAM Rennes	ELL Côte d'Opale	EIVP Paris	ENS Cachan/ Paris-Saclay	ENS Rennes	ENSAIT Roubaix	ENSISA Mulhouse	ENTPE Lyon	ESB Nantes	ESIGELEC Rouen	Esipe Créteil (future EPISEN)	ESIREM Dijon	ESTIA Bidart	Grenoble INP Génie Industriel	ISAT Nevers	ISEP Paris	Lorraine INP - ENSGS	Lorraine INP - ENSTIB	RESEAU POLYTECH	Toulouse INP - ENIT	
DATE	ÉPREUVE	DURÉE	COEFFICIENT																						
Jeudi 2 juillet																									
8h - 12h	MATHÉMATIQUES	4 h	19	5	10	10	7	12	6	7	8	20	4	4	16	4	4	19	8	4	19	2	3	6	
14h - 18h	PHYSIQUE-CHIMIE	4 h	19	5	12	10	9	10	4	8	10	19	4	4	10	4	4	19	6	2	19	2	3	6	
Vendredi 3 juillet																									
8h - 12h	MODÉLISATION	4 h	9	3	8	6	7	6	4	6	8	17	2	3	6	4	4	9	6	3	9	2	-	4	
14h - 18h	FRANÇAIS-PHILOSOPHIE	4 h	9	4	9	9	8	6	4	5	9	8	5	4	12	4	4	9	6	2	9	2	2	7	
Samedi 4 juillet																									
8h - 12h	INFORMATIQUE	4 h	5	5	3	5	3	4	2	4	4	1	-	2	16	4	2	5	4	3	5	2	2	2	
14h - 17h	LANGUE VIVANTE A	3 h	10	3	4	6	2	4	2	3	4	7	5	3	12	4	4	10	4	2	10	2	2	4	
17h30 - 18h30	LANGUE VIVANTE B (1)	1 h	2	-	-	2	-	-	-	2	2	-	-	-	-	2	4	2	1	-	2	-	-	-	
Lundi 6 juillet																									
8h - 12h	SCIENCES INDUSTRIELLES DE L'INGÉNIEUR	6 h	27	5	12	12	7	10	8	7	15	17	5	5	18	8	4	27	12	4	27	2	4	16	
TOTAL			98	30	58	58	43	52	24	40	58	89	25	25	90	32	26	98	46	20	98	14	16	45	

En vert : coefficients modifiés pour la session 2020

(1) Épreuve facultative : seuls les points au-dessus de 10/20 sont pris en compte.

POINTS DE BONIFICATION

Depuis plusieurs années, le Concours Commun INP octroyait, à l'issue des épreuves orales, 70 points de bonification aux candidats inscrits pour la première fois en 2^e année d'études supérieures après le baccalauréat. Pour cette session, **les 70 points seront octroyés au moment du jury d'admission.**

PUBLICATION DES RÉSULTATS À L'ISSUE DES ÉPREUVES ÉCRITES

- Les résultats seront publiés le **8 août 2020 à partir de 20h** sur internet : concours-commun-inp.fr.
- Les réclamations, accompagnées d'une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité, doivent être formulées uniquement par courrier au SCCINP - CS 44410 - 31405 TOULOUSE CEDEX 4 avant le **11 août 2020** (cachet de la Poste faisant foi).

LISTE DE VŒUX

- Sur internet : www.scei-concours.fr

Entre le 1^{er} février et le 9 août 2020 - 12h, sur internet exclusivement, les candidats devront établir une liste de vœux, classée par ordre de préférence, de toutes les écoles qu'ils souhaiteraient intégrer, y compris les écoles ne figurant pas dans la notice 2020 (<http://www.concours-commun-inp.fr/fr/epreuves.html>).

Important : même pour l'intégration dans une seule école, il est obligatoire d'établir sa liste de vœux.

L'absence d'établissement d'une liste de vœux est considérée comme une démission.

ATTENTION : après le **9 août 2020 - 12h**, les candidats ne pourront **ni modifier** le classement de leur liste de vœux **ni ajouter une nouvelle école.**

PROPOSITION D'INTÉGRATION

Sur internet : www.scei-concours.fr

La 1^{re} proposition d'intégration dans une école pourra être consultée le **mercredi 12 août 2020 - 14h**.

Les candidats devront impérativement répondre à cette 1^{re} proposition entre le **mercredi 12 août - 14h et le vendredi 14 août - 12h**.

La 2^e proposition pourra être consultée dès le **samedi 15 août 2020 à partir de 14h**.

Les candidats devront impérativement répondre à cette 2^e proposition entre le **samedi 15 août - 14h et le lundi 17 août - 14h**.

Les propositions suivantes pourront être consultées à **partir de 14 h le mercredi 2 septembre et le mercredi 9 septembre**.

Les candidats qui n'ont pas répondu "Oui définitif" à une proposition précédente devront consulter et répondre à chaque proposition (nouvelle ou identique) :

entre le **mercredi 2 septembre 14h et le vendredi 4 septembre - 14h** ;

entre le **mercredi 9 septembre 14h et le vendredi 11 septembre - 14h**.



DATES CLÉS

Disponible prochainement sur le site du CCINP	Mise en ligne des convocations
du 2 au 6 juillet 2020	Épreuves écrites
8 août 2020 - 20h	Publication des résultats
du 1 ^{er} février au 9 août 2020 - 12h	Liste de vœux
12 août 2020 - 14h	1 ^{re} proposition d'intégration
15 août 2020 - 14h	2 ^e proposition d'intégration
2 septembre 2020 - 14h	3 ^e proposition d'intégration
9 septembre 2020 - 14h	4 ^e proposition d'intégration

SERVICE DU CONCOURS COMMUN INP

CS 44410 - 31405 TOULOUSE CEDEX 4
concours-commun-inp.fr